

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le 01/04/2025

ID : 039-243900420-20250331-22_2025-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 31 mars 2025

Date de convocation
26 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, lundi 31 mars à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Régie de recettes secteur jeunes - Tarifs de vente de produits N°22/2025

Nombre de membres

11

Présents

8

Représentés

0

Excusés

3

Votants

8

Présents

Mesdames Pate, Giancatarino.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne, Vuillet.

Excusés Mme Hählen, MM. Truchot, Théry.

Absents

Vu l'arrêté n°096/2025 du 12 février 2025, instituant une régie de recettes auprès du secteur jeunes et fixant les produits pouvant être vendus,

Considérant que pour financer leurs projets, les jeunes du secteur jeunes souhaitent organiser des manifestations et des actions afin de récolter des fonds,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide les tarifs proposé pour la régie de recettes :

TARIFS	
Alimentaire	
Part de tarte	2,00 €
Part de gâteau	2,00 €
Crêpe	2,00 €
Boisson type soda	2,00 €
Boisson jus pressé	2,00 €
Boisson chaude	1,50 €
Glaces	2,00 €
Sachet de bonbon	2,00 €

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le 01/04/2025

ID : 039-243900420-20250331-22_2025-DE



Hot dog	3,00 €
Part de quiche	3,00 €
Croque-monsieur	3,00 €
Sandwich	3,00 €
Objets	
Bracelet perles ou fils	2,00 €
Objets vide grenier	entre 0,5 € et 5 €
Livre	1,00 €
Habit	entre 0,5 € et 10 €
Jeux	entre 0,5 € et 10 €
Calendrier	2,00 €
Objet déco fait main	entre 1 € et 5 €
Animation	
Jeux sportif ou d'adresse	2,00 €
Jeux de Pâques ou Halloween	2,00 €
Maquillage	2,00 €
Jeux de piste ou énigme	2,00 €
Ticket tombola	2,00 €

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Pate
Secrétaire de séance

